

Pourtant que la montagne est belle...

NON, AUX PROJETS D'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES



NE LAISSONS PAS MASSACRER NOS PAYSAGES

Habitants de la communauté de communes Beaume-Drobie,

Des maires et des élus de la communauté de communes Beaume-Drobie ont décidé d'implanter de l'éolien industriel sur les crêtes du massif de PRATAUBÉRAT, soit 25 éoliennes de 150 m de haut malgré la loi Montagne et les paysages remarquables qui nous entourent !

La zone d'étude concerne les communes de Sablières, Montselgues, Laval d'Aurelle, Borne, Loubaresse et Saint-Laurent-les-Bains. Avec le promoteur VALECO, ils vont proposer en préfecture l'instruction et la création d'une ZDE (zone de développement éolien).

On nous dit que c'est seulement une « étude de faisabilité » qui n'engage à rien... Un mât de mesures de 100 m de haut a déjà été érigé début juillet sur site.

Une fois la ZDE acceptée par le Préfet, rien ne s'opposera à la signature du permis de construire et nous serons mis devant le fait accompli.

POURQUOI NON ? DES RAISONS SIMPLES :

Bon pour le patrimoine et le tourisme ?

Non, les paysages du Parc Naturel Régional des monts d'Ardèche seront irrémédiablement dégradés, l'environnement massacré. Les touristes désertent les zones « décorées » d'éoliennes. Et une moins-value de d'au moins 25% pour les maisons particulières dans un rayon de plusieurs km.

Bon pour l'environnement ?

Non, car il y aura bientôt des socles pesant chacun 1.500 tonnes de béton armé indestructible enterrés à perpétuité dans nos champs. Et les forêts, les zones protégées ?

Des auxiliaires précieux de l'agriculture seront hachés par des pales tournant à 300 km/h. Et les pales des éoliennes représentent aussi un danger pour les oiseaux qui ne les distinguent pas. Elles menacent les oiseaux migrateurs et des espèces « protégées », voire des grands rapaces en voie de disparition (vautour fauve, aigle royal).

Sans parler de l'exploitation des terres rares en Chine qui est une vraie catastrophe écologique et dont les éoliennes sont consommatrices pour leur fabrication.

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre ?

Non, l'intermittence des énergies renouvelables augmente les émissions de gaz à effet de serre à cause du soutien obligatoire des centrales thermiques et exerce un impact négatif sur le bilan carbone et le changement climatique.

Accroître la sécurité de l'approvisionnement ?

Non, la disponibilité fantaisiste des éoliennes ne permet pas de compter sur les énergies renouvelables. Une éolienne ne tourne que pendant 25% à 35% du temps.

Produire une électricité de proximité ?

Non, car les éoliennes nécessitent un raccordement au réseau, avec des lignes haute tension et des pylônes et des transformateurs électriques supplémentaires.

Equilibrer le réseau ?

Non, car les énergies renouvelables déséquilibrent le réseau du fait des brusques variations de production des éoliennes, avec des risques grandissants de « black-out ».

Bon pour notre balance des paiements ?

Non, et même catastrophique : tout le matériel (ou presque) est importé, principalement d'Allemagne, du Danemark et maintenant de Chine.

Bon pour l'emploi ?

Non, peu d'emploi, sauf pour les chantiers de montage, avec de la main-d'œuvre généralement importée, car moins chère. Même les centres de contrôle de « nos » éoliennes sont pour la plupart situés en Allemagne, voire au Canada.

Et la nuit ?

L'énergie éolienne implique une pollution lumineuse puisque chaque éolienne d'un parc éolien doit être équipée d'un éclairage diurne blanc à éclats de 20.000 candelas et d'un éclairage nocturne rouge à éclats de 2.000 candelas qui vont clignoter en permanence gâchant les étoiles et toutes les vues nocturnes sur les montagnes où elles sont implantées.

Et les ondes ?

Les éoliennes peuvent générer des interférences avec les réseaux de communication, il est parfois nécessaire de renforcer les signaux pour la télé ou la radio. **Alors que les connexions Internet et téléphoniques posent déjà très fréquemment problème et que la réception est souvent perturbée.**

Bon pour la santé ?

Non, voir les conclusions alarmantes de l'Académie de médecine dans son rapport du 3 mai 2017, consultable sur www.academie-medecine.fr/, qui recommande – entre autres - de ne pas installer d'éoliennes à moins de 1.500 m des habitations et de diminuer sensiblement le bruit (pollution sonore permanente jusqu'à 3 km).

Bon pour l'immobilier ?

Non, les éoliennes font baisser la valeur des maisons : le rapport parlementaire du 31 mars 2010 indique (p. 47) que les décisions judiciaires ouvrent la voie aux indemnisations pour perte de valeur des habitations voisines d'un parc éolien. La cour d'appel de Rennes fait état d'attestations notariales et d'agents immobiliers estimant la **dépréciation de l'habitation concernée entre 28 et 46%** de la valeur d'acquisition.

MAIS ALORS POURQUOI LES COLLECTIVITÉS LOCALES NE S'OPPOSENT-ELLES PAS A CES PROJETS ?

Parce que cet « écolo-business » éolien est particulièrement rémunérateur, grâce aux subventions publiques financées par les consommateurs d'électricité (voir la ligne CSPE sur votre facture d'électricité). Et la CSPE augmente avec l'extension de l'éolien.

Parce que des promoteurs éoliens qui produisent de l'électricité soi-disant verte, alors qu'elle est intermittente et polluante, exercent parfois une pression sur les municipalités et les propriétaires de terrain en dissimulant les vastes problèmes à venir. Pour les promoteurs, l'éolien est un véritable jackpot : rentabilité 20 à 40% après impôts sur 15 ans ! **D'autres projets respectueux des paysages et des habitants peuvent voir le jour.**

Parce que ces promoteurs cachent le coût du démantèlement futur de ces machines. Provisionné (officiellement) 50.000 € par éolienne, il revient en fait à plus de 400.000 € et en cas de défaillance (très probable) de l'exploitant, ce sera à l'agriculteur propriétaire du terrain de payer la différence, soit largement plus que ce qu'il aura engrangé pendant les 20 ans de son bail. A défaut, ce sera la commune ou la communauté de communes qui paiera (donc, encore le contribuable). Mais le socle, lui, restera à perpétuité, ...prêt pour la remplaçante ?

Alors ne laissons pas massacrer les montagnes ardéchoises et leurs sites remarquables, protégeons l'authenticité de ce territoire unique !

Si vous voulez vous réagir et vous mobiliser, vous pouvez signer la pétition suivante :

(Ligne laissée libre pour intégrer un lien vers la pétition en ligne)

Elle sera remise aux élus de nos villages, aux sénateurs, aux députés et au préfet, etc. pour qu'ils sachent ce que nous voulons, pour que les paysages soient préservés et les espaces naturels protégés, et nous permettra aussi de mobiliser à nos côtés des associations de défense de l'environnement.

Merci de votre attention.

Le collectif anti-éolien Beaume-Drobie

Sources, informations, actions : environnementdurable.net/
www.eole07.fr/
vent.de.respect.free.fr/
www.ventdecolère.org/
www.village-sablières.com/fr/commune/le-village/bulletin-sablières-infos/